

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET GARANTIE DILEOFFICE, S.L.

1. PORTÉE:

- 1.1. Les transactions commerciales portant sur les produits de **DILEOFFICE, S.L.** sont soumises aux présentes conditions générales de vente et de garantie, qui seront reflétées dans les confirmations de commande correspondantes. En outre, les factures commerciales des produits de **DILEOFFICE, S.L.** contiendront une référence expresse aux présentes conditions générales de vente et de garantie.

2. ORDRES:

- 2.1. Les commandes seront acceptées par écrit, par courrier électronique, et ne seront contraignantes qu'après avoir été acceptées par **DILEOFFICE, S.L.** par la confirmation de la commande par courrier électronique. Le client doit vérifier la confirmation de la commande et signaler immédiatement, par écrit, toute erreur. Dans le cas contraire, la description du produit figurant dans la confirmation de la commande fera partie du présent contrat et sera contraignante pour les parties. **DILEOFFICE, S.L.** n'acceptera pas de modifications ou d'annulations de la commande. De même, **DILEOFFICE, S.L.** comprendra que la commande est confirmée lorsque le courrier électronique apparaît comme lu ou que 48 heures se sont écoulées sans confirmation de la commande par le Client.
- 2.2. Les commandes sont soumises à la disponibilité et à l'acceptation de **DILEOFFICE, S.L., qui peut rejeter la commande à tout moment et à sa seule discrétion.** qui peut rejeter la commande à tout moment et à sa seule discrétion. Les budgets, ou offres économiques, ne seront valables que par écrit, et pendant la période qui y est indiquée. Si aucune période n'est indiquée, elle sera de 15 jours.

3. PRODUITS:

- 3.1. Les produits sont décrits dans le catalogue ou le site web de **DILEOFFICE, S.L.,** qui peut être modifié par toute spécification applicable. **DILEOFFICE, S.L.** se réserve le droit d'interrompre, temporairement ou définitivement, la fourniture s'il existe des circonstances exceptionnelles qui empêchent l'exécution totale ou partielle des obligations du vendeur. Dans ce cas, le présent contrat sera annulé sans que l'acheteur ait le droit d'exiger du vendeur la réparation d'éventuels dommages.
- 3.2. De même, **DILEOFFICE, S.L.** se réserve le droit d'annuler la commande, à tout moment, en raison de circonstances objectives indépendantes de la volonté de **DILEOFFICE, S.L.**

4. POINTS SPÉCIAUX:

- 4.1. **DILEOFFICE, S.L.** offre la possibilité de fabriquer des "articles spéciaux", sous réserve d'approbation.
- 4.2. Par "articles spéciaux", on entend toute modification extraordinaire des finitions et/ou des combinaisons non incluses dans le présent tarif.
- 4.3. Les "articles spéciaux" auront une augmentation de 5% sur le prix de détail, afin que **DILEOFFICE, S.L.** puisse couvrir le coût du service personnalisé.
- 4.4. Ces "articles spéciaux" sont non retournables, non annulables et/ou non modifiables. Les frais

supplémentaires encourus par **DILEOFFICE, S.L.** pour l'une des raisons susmentionnées seront facturés.

5. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT:

- 5.1 Le prix des Produits est celui établi dans l'Offre. Par conséquent, les indications et les dimensions des Produits qui apparaissent dans le catalogue et dans la liste de prix de **DILEOFFICE, S.L.** sont indicatives, et sont indiquées dans le seul but de fournir une plus grande clarté et information sur ces Produits. Toutefois, **DILEOFFICE, S.L.** se réserve le droit d'effectuer, sans préavis, les modifications, amendements et/ou annulations qu'elle jugera opportuns.
- 5.2 Le paiement sera effectué par virement bancaire sur le compte désigné par écrit par **DILEOFFICE, S.L.** Toutefois, le paiement pourra également être effectué par billet à ordre, chèque, espèces ou prélèvement SEPA(CORE). Toutefois, **DILEOFFICE, S.L.** se réserve le droit d'interrompre la fourniture si l'un des engagements de paiement pris n'a pas été respecté. Le lieu de livraison est indiqué dans la confirmation de la commande.
- 5.3 Cette opération est **exonérée de TVA, sur la base de l'article 25 de la loi 37/1992, du 28 décembre 1992, relative à la taxe sur la valeur ajoutée ("Exonérations dans la livraison de biens destinés à un autre État membre"), sauf si elle est effectuée sur le territoire espagnol.**
- 5.4 **DILEOFFICE, S.L.** se réserve le droit de propriété du produit en cas de non-paiement total ou partiel de la commande. Si le Client refuse la livraison, sans l'accord préalable de **DILEOFFICE, S.L.**, tous les coûts ou dommages qui en résultent sont à la charge du client, y compris le stockage jusqu'à la réception. De même, **DILEOFFICE, S.L.** n'assume aucune responsabilité pour les retards de livraison de la marchandise découlant du manque d'autorisation de la banque.
- 5.5 **DILEOFFICE, S.L.** se réserve également le droit d'interrompre la fourniture de marchandises au Client si ce dernier n'a pas respecté l'un des engagements de paiement pris. Ce défaut de paiement donnera le droit à **DILEOFFICE, S.L.** de réclamer au Client des dommages et intérêts conformément aux dispositions des **articles 45 à 52 de la Convention de Vienne** sur la vente internationale de marchandises **de 1980**. **DILEOFFICE, S.L.** se réserve également le droit de réclamer d'autres montants au Client. se réserve également le droit de réclamer d'autres montants qui satisfont à la valeur du préjudice subi par la violation (dommages indirects) et du bénéfice perdu du fait de sa violation (manque à gagner), ainsi que d'autres dommages causés du fait de sa violation du contrat. De même, **DILEOFFICE, S.L.** se réserve le droit d'interrompre, temporairement ou définitivement, cette fourniture s'il existe des circonstances exceptionnelles qui empêchent l'exécution totale ou partielle des obligations de sa part. Dans ce cas, le présent Contrat sera résilié sans que le Client puisse réclamer à **DILEOFFICE, S.L.** l'indemnisation d'éventuels dommages.

6. LIVRAISON:

- 6.1. Sauf accord contraire, tous les produits seront expédiés depuis les entrepôts de **DILEOFFICE, S.L.** et les retours devront être effectués au même endroit. La livraison sera effectuée dans le délai approximatif indiqué par **DILEOFFICE, S.L.** **Cette date est considérée comme la date d'achèvement de la fabrication.** Ces délais sont indicatifs, ne sont pas garantis et ne sont pas contraignants.
- 6.2. La livraison des marchandises sera effectuée à l'entreprise de transport, qui sera désignée par **DILEOFFICE, S.L.** ou par le Client. Dans le cas où l'entreprise de transport est désignée par **DILEOFFICE, S.L.**, la sous-traitance du transport sera interdite, conformément aux dispositions du **chapitre VI de la loi 15/2009 du 11 novembre sur le contrat de transport terrestre de marchandises.** Il est à noter que tous les Produits dont le transport est à la charge de **DILEOFFICE, S.L.** doivent être livrés au rez-de-chaussée et dans un endroit facilement accessible pour le déchargement. De même,

DILEOFFICE, S.L. informe que pour que la marchandise soit expédiée sans frais supplémentaires, la commande doit être supérieure à 400.-€ (après remise). Dans le cas contraire, le client devra payer les frais de transport pour un montant de 50.-€.

- 6.3. **DILEOFFICE, S.L.** n'est pas responsable des frais occasionnés par le non-respect de la date de livraison. Tant la propriété que le risque de dommage et/ou de perte des produits seront transférés au Client au moment où **DILEOFFICE, S.L.** aura mis les produits à la disposition du transporteur ou du Client lui-même. Cette opération commerciale internationale est soumise à la couverture des risques correspondants du client.
- 6.4. De même, **DILEOFFICE, S.L.** décline toute responsabilité pour les pertes ou dommages que le Client pourrait subir en cas de retard inévitable dans la livraison. La propriété et le risque de perte relatifs aux produits sont transférés au client au moment de la livraison.

7. LES FORMES DE PAIEMENT:

- 7.1. Le Client devra payer **DILEOFFICE, S.L.** par virement bancaire dans les 30 jours suivant la date de facturation.
- 7.2. Dans le cas où le Client souhaite payer en contre-remboursement pour des montants supérieurs à 1.200.-€, **DILEOFFICE, S.L.** ne pourra pas accepter ce mode de paiement.
- 7.3. L'escompte pour paiement rapide est de 1%, non applicable aux méthodes de paiement en contre-remboursement.
- 7.4. Pour le paiement de montants inférieurs à 400.-€ (montant de base), le paiement se fera contre remboursement et l'escompte de 1% pour paiement rapide ne sera pas appliqué.

8. CESCE ASSURANCE:

- 8.1. Tout risque découlant d'une transaction commerciale est couvert par l'assurance-crédit de CESCE. Toutefois, la demande de paiement à crédit est soumise à l'avis de crédit de l'assureur. Dans le cas où le Client n'obtiendrait pas le crédit, le paiement de la commande devra être effectué d'avance.

9. LES RETOURS, LES RÉCLAMATIONS ET/OU LES ÉCHANGES:

- 9.1. Le Client doit vérifier le contenu du colis et le bon de livraison du transporteur avant d'accepter la marchandise.
- 9.2. Le Client devra indiquer son éventuel désaccord sur les Produits, dans les 48 heures suivant leur réception, par communication écrite adressée à **DILEOFFICE, S.L.**, en précisant les raisons et/ou la nature du désaccord. en précisant les raisons et/ou la nature du désaccord.
- 9.3. Les produits retournés doivent être correctement emballés dans la boîte originale de **DILEOFFICE, S.L.** et les retours doivent être autorisés par **DILEOFFICE, S.L.** et coordonnés par l'agence indiquée à tout moment.
- 9.4. **DILEOFFICE, S.L.** n'accepte aucune responsabilité pour les marchandises retournées aux risques et périls du client. **DILEOFFICE, S.L.** n'assume aucune responsabilité pour les pertes commerciales et/ou autres pouvant résulter d'un quelconque défaut du produit. La perte et/ou la détérioration des Produits, survenant après le transfert des risques au Client, ne libère pas le Client de son obligation de payer le prix convenu.
- 9.5. En cas de modification due à un défaut ou à un dommage de la marchandise, le client devra l'envoyer à **DILEOFFICE, S.L.** dans un délai maximum de 15 jours à compter de la réception. Pour que les

réclamations ou les services de pièces de rechange sous garantie soient valables, il sera nécessaire que le client envoie des photos de l'incident, accompagnées du numéro de commande / du bon de livraison / de la facture.

9.6. **AVERTISSEMENT:**

- **DILEOFFICE, S.L.** n'acceptera pas comme motif de restitution les éventuelles variations de tonalités et de couleurs des matériaux de surface, dans les articles revêtus de tissus, de cuirs synthétiques ou de cuirs naturels.
- **DILEOFFICE, S.L.** ne sera en aucun cas responsable des taches causées par la teinture des tapisseries et, en particulier, dans le cas des tissus, des cuirs naturels et des cuirs synthétiques légers qui, à l'usage, peuvent être affectés par des transferts de couleur provenant des vêtements de l'utilisateur final, qui finissent par tacher les tapisseries et leur donner un aspect sale ou taché, ce dont **DILEOFFICE, S.L.** ne sera pas responsable.
- En ce qui concerne les "articles spéciaux", conformément au **décret-loi royal 1/2007, du 16 novembre, qui approuve le texte révisé de la loi générale pour la défense des consommateurs et des utilisateurs**, il ne sera pas possible de les retourner, de les annuler et/ou de les échanger car ils sont fabriqués sur commande et/ou personnalisés.

10. **GARANTIE:**

- 10.1. Dans le cas où le Client est un Consommateur, la garantie commerciale sera régie par le **Décret Royal 1/2007, du 16 novembre, qui approuve le texte révisé de la Loi de Défense des Consommateurs et des Usagers et d'autres législations complémentaires, en tenant compte des modifications apportées à cette réglementation par le Décret-Loi Royal 7/2021, du 27 avril, transposant les directives de l'Union européenne relatives à la protection des consommateurs, notamment la directive (UE) 2019/771 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2019 sur certains aspects des contrats de vente de biens, modifiant le règlement (UE) 2017/2394 et la directive 2009/22/CE, et abrogeant la directive 1999/44/CE.**
- 10.2. Compte tenu de la réglementation applicable, en cas de non-conformité des produits, **DILEOFFICE, S.L.** sera responsable de toute non-conformité existant au moment de la livraison ou de la fourniture et se manifestant dans les **5 ans suivant la livraison**, la date de livraison étant considérée comme celle qui figure sur la facture commerciale. La possession de la facture commerciale par le consommateur est une condition préalable à l'utilisation de la garantie commerciale.
- 10.3. Les conditions de garantie ci-dessus sont valables pour tous les produits fournis en Espagne et à l'étranger.
- 10.4. L'utilisateur final ne pourra faire valoir les droits de garantie susmentionnés que pour les produits achetés et facturés directement par **DILEOFFICE, S.L.**; sachant qu'elle ne s'appliquera qu'aux produits appelés " Composants " (voir section 9.12), à l'exception des dommages superficiels causés par une utilisation normale, et pour les chaises dont l'utilisation normale est de 8 heures maximum par jour (sauf les chaises 24 heures). Dans le cas de produits achetés par l'intermédiaire d'un distributeur externe, les utilisateurs finaux doivent envoyer toute demande de garantie directement au vendeur pour demander ses conditions de garantie du produit, étant essentiel que le vendeur fournisse une formation de base à l'utilisateur final sur les caractéristiques et la manipulation du fauteuil avant sa livraison/utilisation.
- 10.5. Cette garantie ne couvre que les non-conformités qui existaient au moment de la livraison du produit. Toutefois, elle ne sera pas valable pour les dommages extérieurs causés au Produit par toute cause, l'usure, ou dus à une faute intentionnelle ou à une négligence de la part de l'Acheteur, ainsi qu'en cas d'incidents dus à la force majeure. En bref, la garantie commerciale ne couvre pas les dommages

causés par une raison quelconque qui ne relève pas de la responsabilité du fabricant.

- 10.6. La vérification du produit ne sera effectuée que par notre personnel dans nos propres installations. Compte tenu de la nature du produit, dans le cas où l'existence d'un défaut de conformité couvert par la garantie commerciale est vérifiée, **DILEOFFICE, S.L. réalisera**, dans la mesure du possible, la mesure corrective du défaut de conformité qui évite des coûts disproportionnés pour l'entreprise. En cas de réparation des produits présentant un défaut de conformité, seules les actions strictement nécessaires à la réparation du défaut de conformité accrédité seront gratuites.
- 10.7. Sont exclus de cette garantie tous les dommages causés au produit pendant le transport, ainsi que ceux résultant d'un stockage et d'une protection inappropriés. Il est recommandé d'inspecter le produit reçu au moment de la livraison. En cas d'incident, celui-ci doit être noté sur le bon de livraison et notifié par écrit dans les 48 heures suivant la livraison, afin que la réclamation correspondante puisse être effectuée auprès de la société de transport.
- 10.8. De même, cette garantie sera immédiatement annulée dans le cas où le produit serait manipulé, modifié ou réparé par toute personne sans l'autorisation de **DILEOFFICE, S.L.**
- 10.9. Les retours de produits sans motif valable dans le cadre de cette garantie ne seront acceptés que s'ils sont préalablement autorisés par écrit par **DILEOFFICE, S.L.** et à condition qu'ils soient effectués conformément aux dispositions de la clause 8 des Conditions Générales de Vente de **DILEOFFICE, S.L.**
- 10.10. Ce document contient la seule garantie valable reconnue par **DILEOFFICE, S.L.** Aucuns termes et conditions accordés dans cette garantie ne peut être étendu ou modifié de quelque manière que ce soit sans le consentement exprès de **DILEOFFICE, S.L.**
- 10.11. Dans le cas où la législation sur la protection des consommateurs et des utilisateurs établit des présomptions relatives à l'existence d'un défaut de conformité au moment de la livraison des produits au consommateur final, il sera évalué si la présomption est compatible avec la nature du produit et la nature du défaut de conformité qui est révélé. De même, dans le cas de présomptions concernant le défaut de conformité, **DILEOFFICE, S.L. aura** le droit d'effectuer une expertise pour prouver si le défaut de conformité existait au moment de la livraison des produits.
- 10.12. Plus précisément, les Produits couverts par cette garantie sont:
- Mécanisme (y compris le boîtier, les mécanismes internes et les ancrages).
 - Colonne de gaz (si le produit en contient une).
 - Roues (si le produit en contient).
 - Bras (si le Produit en contient): comprend le boîtier, le mécanisme interne et les boutons poussoirs.
 - Base (si le produit en contient).
 - Siège/dossier externe (si le Produit en contient un).
- 10.13. Les cas suivants sont exclus de cette garantie:
- L'usure générale due à une utilisation inappropriée du produit.
 - Utilisation incorrecte des fonctions/mécanismes du fauteuil sans formation préalable.
 - L'utilisation du fauteuil dans un but autre que celui de s'asseoir, y compris la modification ou l'altération du produit.
 - Détérioration ou usure due à une utilisation abusive et à l'utilisation du produit dans des environnements et des conditions incorrects.

- Usure naturelle des tissus d'ameublement, des tissus, des cuirs naturels et des cuirs synthétiques.
- Tissus fournis par le client.
- L'utilisation d'outils ou de produits non recommandés pour le nettoyage des textiles, des matières synthétiques et des cuirs.
- Manque d'entretien approprié du produit.
- Variations éventuelles des tons et des couleurs des matériaux de surface, des articles revêtus de tissus, de cuirs synthétiques ou de cuirs naturels.
- Taches causées par les teintures pour vêtements sur les tapisseries et, en particulier, dans le cas des tissus, des cuirs synthétiques et des cuirs naturels légers qui, avec l'usage, peuvent être affectés par des transferts de couleurs provenant des vêtements de l'utilisateur final, qui finissent par tacher la tapisserie et lui donner un aspect sale ou taché, pour lequel **DILEOFFICE, S.L.** décline toute responsabilité.

11. L'UTILISATION DES MARQUES, IMAGES, LOGOS ET SIGNES DISTINCTIFS:

- 11.1. L'utilisation par l'Acheteur du matériel protégé par des droits de propriété intellectuelle appartenant à **DILEOFFICE, S.L.** ("Autorisé" à utiliser), c'est-à-dire les noms commerciaux, les logos, les noms de produits, les noms de domaine et autres signes utilisés dans la publicité, les réseaux sociaux, les sites web et sur Internet en général, doit respecter les exigences légales relatives au droit d'utilisation. La Personne Autorisée ne pourra en aucun cas modifier l'aspect, la structure ou le contenu des éléments soumis à autorisation ou ajouter d'autres éléments, conformément aux directives établies par la direction de **DILEOFFICE, S.L.** Si l'utilisateur ne le fait pas, cela peut servir de base à l'imposition d'une pénalité.
- 11.2. L'utilisateur autorisé ne peut utiliser les éléments autorisés que d'une manière qui ne porte pas atteinte à la réputation ou à l'image de **DILEOFFICE, S.L.** Dans le cas d'un tel risque, **DILEOFFICE, S.L.** peut retirer à tout moment l'autorisation de les utiliser. Les marques, images, logos, signes et autres signes distinctifs identifiant les produits fabriqués ou commercialisés par **DILEOFFICE, S.L.**, **seront enregistrés conformément aux dispositions de la loi.** sera enregistré conformément aux dispositions légales en matière de propriété intellectuelle et aux lois et règlements en vigueur.
- 11.3. **DILEOFFICE, S.L.** autorise l'utilisation des marques, images, logos et signes distinctifs associés aux produits fabriqués ou commercialisés par le Licencié pour la durée de la Licence et uniquement dans le but d'identifier et de promouvoir les produits exclusivement dans les limites de l'objet de la Licence et au profit du Concédant. Le Licencié s'engage à assurer la protection de la marque, du logo, de l'enseigne et des signes distinctifs et à mettre en œuvre les actions nécessaires à leur protection effective.
- 11.4. Le Licencié reconnaît que l'utilisation qui lui est accordée, selon les présentes Conditions Générales de Vente et de Garantie, de la marque, de l'enseigne et du matériel photographique et/ou audiovisuel, ne lui confère aucun droit de propriété sur ceux-ci. Le Licencié est tenu d'utiliser paisiblement les marques, logos, signes et matériel photographique et/ou audiovisuel de **DILEOFFICE, S.L.** et peut utiliser toutes les marques dans toutes les publicités ou autres activités menées par le concédant dans le cadre de la promotion et de la vente des produits.
- 11.5. Le Licencié s'engage à ne pas enregistrer ou demander l'enregistrement de toute marque, logo et signe de **DILEOFFICE, S.L.** (ou autres signes similaires pouvant prêter à confusion avec ceux de **DILEOFFICE, S.L.**).
- 11.6. Le Licencié devra notifier à **DILEOFFICE, S.L.** toute violation des marques, logos et signes et du

matériel photographique et/ou audiovisuel enregistrés par **DILEOFFICE,**

S.L. dont il aurait connaissance. Le Licencié est libre de promouvoir les produits par le biais d'Internet, de catalogues et d'autres moyens de promotion commerciale, mais il ne pourra pas utiliser les marques, les logos, les signes et le matériel photographique et/ou audiovisuel enregistrés par **DILEOFFICE, S.L.** sans avoir préalablement convenu par écrit des modalités de cette utilisation.

- 11.7. Le Licencié s'engage à : 1) Ne pas demander comme mots-clés dans les moteurs de recherche les marques et les signes de **DILEOFFICE, S.L.** ; 2) Ne pas créer de sites web ou de domaines avec les marques ou les signes de **DILEOFFICE, S.L.** ; 3) Ne pas modifier les images ou les documents créés par **DILEOFFICE, S.L.** pour être publiés ultérieurement dans leurs catalogues ou sur Internet ; et, 4) Il y a la possibilité que **DILEOFFICE, S.L.** autorise la création de profils sur les réseaux sociaux, à condition que ce soit l'administrateur. De même, l'Autorisé doit accepter de transférer les données d'accès à ces réseaux, dans un délai maximum de 7 jours ou lorsque **DILEOFFICE, S.L.** l'exige. De même, **DILEOFFICE, S.L.** se réserve le droit de demander à la partie autorisée de supprimer à tout moment le profil sur les réseaux sociaux.
- 11.8. Le Licencié s'engage, à la demande de **DILEOFFICE, S.L.** à supprimer toute publicité, qu'elle soit imprimée, numérique ou placée sur Internet, qui porte des marques, des logos, des photos, des données ou des signes de **DILEOFFICE, S.L.** dans un délai ne dépassant pas 30 jours.

12. LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES:

- 12.1. **DILEOFFICE, S.L.** conformément au **règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (GDPR)** ; de la **loi 34/2002, du 11 juillet, sur les services de la société de l'information et le commerce électronique (LSSICE)** ; et, de la **loi 3/2018, du 5 décembre, sur la protection des données personnelles et la garantie des droits numériques (LOPDGDD)**, vous informe que vos données personnelles seront incluses dans des fichiers appartenant à **DILEOFFICE, S.L.** dont la finalité est la gestion des fournisseurs, des clients, l'exécution des services contractuels, le suivi commercial des clients et autres actions de communication commerciale.
- 12.2. **DILEOFFICE, S.L.** ne transmettra pas vos données à des tiers, à moins que la loi ne l'exige ou que cela ne résulte d'un rapport juridique. De même, **DILEOFFICE, S.L.** vous informe qu'elle n'envisage pas de transférer vos données à un pays tiers ou à une organisation internationale.
- 12.3. Toutefois, vous pouvez, à tout moment, exercer votre droit d'accès à vos données personnelles, de rectification ou d'effacement, de limitation de leur traitement, ainsi que le droit à la portabilité des données, selon les modalités prévues par la loi, c'est-à-dire en envoyant une lettre à **DILEOFFICE, S.L.** à l'adresse électronique info@dileoffice.com, en joignant une copie de votre pièce d'identité/NIE/PASSPORT.
- 12.4. Les données seront conservées aussi longtemps que la relation est maintenue, sauf si vous exercez vos droits de contrôle, et ensuite aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution de toute obligation légale ou pour l'exécution de toute obligation découlant de la relation légale préexistante.

13. LA CONFIDENTIALITÉ:

- 13.1. Les parties conviennent que toute information échangée, fournie ou créée par **DILEOFFICE, S.L.** sera gardée strictement confidentielle. La partie autorisée ne peut divulguer des informations confidentielles qu'à ceux qui en ont besoin et qui sont préalablement autorisés par la partie dont les

informations confidentielles sont concernées. Sont également considérées comme confidentielles: a) les informations qui, dans leur ensemble ou en raison de la configuration ou de la structure exacte de leurs composants, ne sont pas généralement connues des experts des domaines correspondants; b) les informations qui ne sont pas facilement accessibles; et, c) les informations qui ne font pas l'objet de mesures de protection raisonnables, en fonction des circonstances de l'espèce, afin de préserver leur caractère confidentiel. Toute information envoyée à la partie autorisée est la propriété exclusive de la partie dont elle émane. En conséquence, il ne doit pas utiliser les informations de l'autre partie pour son propre usage sans son consentement préalable.

14. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ET DÉTERMINATION DE LA LOI APPLICABLE:

- 14.1. Sauf dispositions contraires prévues par la réglementation applicable en matière de protection des Consommateurs et Utilisateurs, en cas de litige concernant la validité, l'exécution ou l'interprétation du présent Contrat, les parties s'engagent à le résoudre à l'amiable. Toutefois, si les parties ne parviennent pas à un accord par négociation, elles conviennent expressément que tout litige, divergence, question ou réclamation résultant de l'exécution ou de l'interprétation des présentes Conditions Générales de Vente et de Garantie ou s'y rapportant, directement ou indirectement, sera définitivement réglé par arbitrage, dans le cadre de la Cour d'arbitrage d'Alicante (Espagne), dont le siège se trouve à la Chambre officielle de commerce, d'industrie et de navigation d'Alicante (Espagne), qui est chargée d'administrer l'arbitrage et de désigner les arbitres, conformément à son règlement et à ses statuts, qui trancheront en appliquant la loi espagnole.